

**PROCES-VERBAL N°27 DE LA REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du 24 mai 2024 à 20H**

Convocation en date du : 17 mai 2024

Présidence : Madame Béatrice PRITZY

Lieu : Petite salle – Chapelle d 'Huin

Membres en exercice : 14

Secrétaire de séance : Pascal GARNIER

Présents: Béatrice PRITZY, Jean-Michel GUIGNARD, Cédric BRAGARD, Bruno DECOURVIERES, Claude DESCOURVIERES, Pascal GARNIER, Robert GUYOT, David LETONDAL, Mikael NICOLAS.

Absents excuses : Marie-Odile GARNIER, Laurie MAUGAIN et Christophe REGNIER (procuration à Cédric BRAGARD).

Absents : Maxime GIRARD et Philippe GROS.

9 membres présents à la réunion : Quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du Conseil Municipal n° 26 du 25 avril 2024
- Travaux Rue de Pontarlier & Rue des Prés
- Subventions aux associations
- Questions diverses

Validation du procès-verbal n° 26 de la réunion du 25 avril 2024.

En préambule, le Maire demande l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour concernant un manque de crédit au compte de fonctionnement 611 du budget Bois. Demande acceptée.

1. MODIFICATION BUDGETAIRE - BUDGET BOIS

Lors de l'élaboration du budget 2024, une somme de 38.000 € avait été inscrite au compte de fonctionnement 611 (contrats de prestations de services). Or, il s'avère qu'à ce jour, il manque des crédits du fait d'un décalage de paiements de factures concernant l'année 2023. Un nouveau crédit de 50.000€ est proposé à partir de l'excédent de fonctionnement Bois.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces nouveaux crédits.

DCM 1 24 05 2024

2. TRAVAUX RUE DE PONTARLIER & RUE DES PRES

- Rue de Pontarlier : Killian Breuillard chef de chantier de l'entreprise Colas s'est rendu sur site avec le Maire et les adjoints, le 13 mai pour envisager et chiffrer la réfection de la Rue de Pontarlier. Le plus urgent à refaire est la conduite d'eau qui traverse la rue au niveau du 4 Rue de Pontarlier ainsi que la bande de roulement et la mise en place de bordure à droite en descendant pour sécuriser les piétons. Le montant de ces travaux n'est pas encore chiffré.

- Rue des Prés : du fait du décaissement en contre-bas de cette rue, il est prévu un enrochement en limite de commune / propriété Barthod-Tonnot pour sécuriser au mieux la voie. Un devis sera demandé à l'entreprise RMG.
- Il est prévu de reboucher les trous de la chaussée avec de l'enrobé à froid dès que la pluie cessera.

3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

De nouvelles demandes de subventions pour des associations du département du Doubs sont parvenues en mairie. Après leur étude, le Conseil Municipal retient ONCODoubs pour accorder une subvention de 50 € au même titre que pour les associations suivantes qui en avaient bénéficié en 2023 : Comice agricole Levier/Les Usiers, ADMR, AFM, Prévention Routière, la croix rouge, Semons l'Espoir, Don du sang, Ligue contre le Cancer, Pompiers de Levier, soit 50 € x 10 = 500€.

En ce qui concerne les associations du village, l'octroi d'une subvention de 400€ est accordé sous réserve de recevoir les bilans financiers en mairie. Pour l'ASECS (Association Sauvegarde des Eglises de Chapelle et du Souillot), la commune achètera les produits (peinture, huile,...) et les bénévoles de l'ASECS feront les remises en état des boiseries et de la sacristie du Souillot.

DCM 2 24 05 2024 et DCM 3 24 05 2024

4. QUESTIONS DIVERSES

- Pour la rentrée 2024, 75 élèves sont actuellement recensés ; l'ouverture d'une quatrième classe est actée par l'Inspection académique. La CCA propose d'installer un Bâtiment type « Algéco » dans la cour en attendant de réaliser les travaux d'agrandissement de la classe 3. Les conseillers municipaux souhaitent rencontrer les personnes en charge des bâtiments et responsable de l'école de la CCA pour proposer un préau en guise de salle de classe.
- Demande de plusieurs parents pour ouvrir le périscolaire le matin dès 7 heures et le mercredi toute la journée. Le Maire va demander une liste nominative des enfants qui seront à même de fréquenter assidûment le périscolaire dans ces nouvelles tranches horaires. Les tarifs appliqués seront différents de ceux pratiqués à ce jour.
- Le logement communal 3 rue de la mairie sera libre au 1^{er} août 2024. La publicité de location sera faite par voie d'affichage et d'information sur PanneauPocket.
- Travaux sylvicoles 2024 : Jérémie Rognon exploitant forestier du Souillot interviendra dans la Parcelle 24 pour un dégagement en futaie irrégulière (5.197€ HT) et dans la Parcelle 2 pour dégagement manuel de plantation (800€ HT). L'entreprise Coulet de Levier interviendra dans la Parcelle 14 pour

dégagement manuel et plantations de sapin Norman (440 € HT), et dans la parcelle 22 pour plantation d'érables (775€ HT).

- Demande de la part d'une personne en formation au GRETA pour un stage au secrétariat de mairie. Le maire va la contacter pour connaître ses attentes.
- Réunion publique pour expliquer le PLUi : mardi 28 mai à Levier et jeudi 30 mai au Val d'Usiers.
- 8 juin 2024 : fête du Souillot. Apéritif offert par la commune à l'issue de la messe qui a lieu à 18 heures 30.
- 9 juin : Elections européennes (un seul tour). Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures, à la petite salle.
- Samedi 7 septembre : passage de la Ronde de l'Espoir le matin avec arrêt prévu au chalet de la Boule Chapeline.
- Beaucoup de mercis reçus en mairie suite aux places pour le spectacle des Etoiles Noires et des fleurs offertes aux mamans pour la fête des Mères.
- Prochaine réunion du conseil Municipal : Mercredi 3 juillet 2024 à 20 heures.

La séance est levée à 23 H 30.

Le secrétaire de séance,

Pascal GARNIER.



Le Maire,

Béatrice PRITZY.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pritzzy', written over a horizontal line.

